

## L'image en Islam : entre libertés d'interprétation et contraintes d'une tradition

Entrée libre



©Abdulnasser Gharem, *The Stamp (inshallah)*, 2011

**Silvia Naef**

*Professeure ordinaire, Université de Genève*

*Modérateur : Pierre Lory, directeur d'études, EPHE*

Contrairement à une idée reçue, le statut des images en Islam est, malgré une attitude négative à l'égard des représentations figuratives d'êtres animés exprimée dans les hadiths, sujet à interprétation. L'absence d'images s'explique souvent davantage par une tradition de pratique artistique et d'interprétation que par des textes explicitement restrictifs. Il n'est donc pas étonnant qu'avec la « multiplication des images » intervenue depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, il y ait débat à ce propos parmi les interprètes de la loi religieuse, débat dont il sera question ici.

**Mardi 29 avril 2014, 18h-20h**  
**EHESS, amphithéâtre F. Furet, 105 bd Raspail, 75006 Paris**

*Métro : St Placide (L4), Notre-Dame-des-champs (L12)*